



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48

L'Amicale V B vous invite à participer au GRAND RASSEMBLEMENT NATIONAL du 10 Mai 1959 à EPERNAY (Marne)

Fidèle à son plan de décentralisation, le Bureau Directeur de l'Amicale a choisi la ville d'Épernay (Marne) pour son GRAND RASSEMBLEMENT NATIONAL 1959.

Les grandes filiales de l'Amicale, les Anciens d'Ulm et l'Amicale de Schramberg, ont, dans un noble souci d'UNION et de SOLIDARITE, apporté leur adhésion pleine et entière à ce RASSEMBLEMENT.

Pourquoi EPERNAY ?

En 1958, point de départ de notre campagne de décentralisation, ce fut LE MANS (Sarthe) qui fut choisi. On ne peut pas dire que nous avons été favorisés par les événements : grèves, situation générale lourde de conséquences, etc... Cependant la tentative méritait d'être faite et malgré nos appréhensions au départ le

Rassemblement du MANS des 25 et 26 juin 1958 fut une réussite, dont l'organisateur Lavigne eut l'entier mérite.

Après notre essai dans l'OUEST nous partons en 1959 vers l'EST.

Il fallait trouver une ville facile d'accès pour tous nos adhérents des départements de l'EST et du NORD-EST et en même temps un ami qui veuille bien organiser cette manifestation.

L'Amicale de Schramberg avait organisé en 1958 sa journée à EPERNAY. « Le Lien » en a publié le compte rendu et vous avez pu lire avec quel soin, avec quelle maîtrise cette journée avait été organisée. Le

responsable en était notre ami Médard, d'Épernay.

Le Bureau de l'Amicale, reconnaissant qu'ÉPERNAY est la ville idéale par son accès (150 km. de Paris, 200 km. de Bruxelles, 150 km. de Metz, 200 km. de Nancy, 200 km. de Lille), à proximité des grandes villes de Reims, Châlons-sur-Marne, Château-Thierry, Laon, St-Quentin, Soissons, Rethel, Vitry-le-François, etc., et que notre ami Médard était

l'organisateur rêvé en qui l'on pouvait avoir toute confiance, a donc choisi cette ville pour le GRAND RASSEMBLEMENT NATIONAL 1959.

Nous faisons donc appel à tous nos camarades, et en particulier à ceux des régions du Nord, du Nord-Est et de l'Est, pour qu'ils viennent nombreux assister à ce GRAND RASSEMBLEMENT qui est l'occasion UNIQUE de se retrouver après QUATORZE ANS de séparation.

Et qui mieux est : EN PLEIN CŒUR DU CHAMPAGNE !

De cette région ou prend naissance LE VIN LE PLUS GLORIEUX DU MONDE.

A TOUS NOUS DEMANDONS DE RESERVER LA JOURNÉE DU 10 MAI 1959, jour de la Fête de Jeanne d'Arc et au lendemain de la Fête de la Victoire 1945.

TOUS ENSEMBLE NOUS LA FÊTERONS CETTE VICTOIRE 1945 QUI VIT NOTRE LIBÉRATION.

Nous demandons à nos camarades de province, afin d'aider notre ami Médard dans l'accomplissement de son travail ingrat d'organisateur, de bien vouloir nous adresser, avant le 1^{er} MAI 1959, leur inscription pour ce GRAND RASSEMBLEMENT.

VENEZ NOMBREUX, AVEC VOTRE FAMILLE ET VOS AMIS, A LA GRANDE FÊTE V B.

Participation au banquet : 1.500 francs.

Rendez-vous à 10 h. 30, place de la Gare, à Epernay

L'AMICALE VOSGIENNE DES ANCIENS P. G. DU STALAG V B

rappelle à ses membres que son Assemblée générale aura lieu le dimanche 19 avril, à Epinal (Vosges). Une délégation du Comité Directeur de l'Amicale Nationale V B y participera. Tous les camarades vosgiens sont cordialement invités à cette Assemblée générale. Pour le banquet, dont le menu a été particulièrement soigné, on est prié de s'inscrire auprès du secrétaire A. Mathieu, 79, rue Saint-Michel, à Epinal (Vosges).

Cette Assemblée générale verra la formation de notre Groupement de l'Est auquel sont conviés à y adhérer nos camarades du département de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Haute-Savoie, Territoire de Belfort, Bas-Rhin et Haut-Rhin.

Le Secrétaire général de l'Amicale nationale, notre ami Rose, y fera un exposé sur la marche de l'Amicale nationale V B. Le journal « Le Lien » sera représenté par son rédacteur en chef Perron.

Nous demandons à tous nos amis de l'Est d'être présents à Epinal le 19 avril prochain.

secours à des charges multiples, il faut l'aider à tenir.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité sous les applaudissements de l'Assemblée.

Puis le trésorier Géhin donna lecture du rapport financier. Les finances de l'Amicale sont saines mais les charges pèsent lourde-

...Générale du 15 mars 1959

ment sur le budget. Le million de la tombola a été distribué. Certains camarades n'ont pas encore réglé leur cotisation 1959 malgré les appels parus dans « Le Lien ». Notre ami Géhin, dont le dévouement inlassable est un des facteurs principaux de la bonne marche de notre groupement, fait appel aux retardataires pour qu'ils acquittent rapidement leur cotisation avant l'envoi des mandats-cotisation.

L'Assemblée unanime ratifie le beau travail de notre trésorier.

Après une courte discussion le montant de la cotisation est porté, après un vote d'unanimité, à cinq cents francs.

Puis le président Langevin signale à l'Assemblée que le Bureau Directeur de l'Union des Amicales de Camp est allé protester auprès du ministre des A.C. contre la suppression de la retraite des anciens combattants. Le compte rendu de cette visite a paru dans « Le Lien » de mars 1959.

On passa ensuite au vote pour le renouvellement du Bureau. Il y a 115 votants.

Ont obtenu : Perron 111 voix, élu.

Planque 109 voix, élu.
Homeyer 103 voix, élu.
Roger 86 voix, élu.
Colombani 47 voix.

Un dîner amical, qui réunissait 55 convives, mit un terme aux délibérations.

L'après-midi une sauterie endiablée, menée par l'orchestre André Guitteny, fit danser jeunes et vieux jusqu'à 21 heures.

Puis on se sépara en se donnant rendez-vous à Epernay le 10 mai 1959.

Peu de camarades de Province à cause des élections municipales. Cependant nous avons eu le plaisir de voir notre ami Montagne, du Loir-et-Cher, et sa famille et notre ami Lefèvre, l'ancien cliron du camp qui nous donna de bonnes nouvelles des amis Bourgeois Pierre, d'Amiens, Divoire, d'Amiens, Péchain, d'Auchy (Somme) et de Varin, de Clermont (Oise), qui adressent à tous leurs amis leur amical souvenir. Nous espérons les voir tous à Epernay le 10 mai prochain.

H. P.

Notre Assemblée...

Une cinquantaine d'amicalistes étaient présents lorsque le président Langevin déclara ouverte l'Assemblée générale 1959 de l'Amicale V B.

Il donna lecture de la liste des camarades V B décédés au cours de l'année 1958. Une minute de silence fut observée par toute l'assistance en mémoire de nos chers disparus.

Puis le président donna les excuses de nombreux camarades retenus dans leur commune par leur devoir de citoyen. Il expliqua que le report de la date de l'Assemblée avait été envisagé, mais le Bouthéon n'ayant aucun dimanche disponible il fut impossible de reporter cette date à un autre dimanche. Puis Langevin salua la présence du médecin lieutenant-colonel Payrau, ancien médecin-chef du Waldho, qui avait tenu, malgré les difficultés de sa charge, à venir assister à nos débats.

Le secrétaire général Rose fit ensuite adopter à l'unanimité les procès-verbaux des Assemblées or-

динаire et extraordinaire du 2 février 1958. Puis ce fut le rapport moral.

Avec le talent que vous connaissez, notre ami Rose fit un exposé remarquable par sa clarté et sa précision de la vie de l'Amicale. Il tint à souligner tout d'abord la belle vitalité de notre groupement qui cette année atteint le chiffre le plus élevé de cotisations depuis sa fondation. Résultat remarquable dû au travail d'équipe des membres du Bureau et aussi aux dévoués animateurs des Kommandos d'Ulm, nos amis Vernour, Vialard et Yvonnet, des Kommandos de Schramberg, notre ami Hadjadj, et du Waldho notre ami Perron. Il mit aussi l'accent sur l'efficacité de notre brave « Lien » qui est toujours attendu avec impatience dans les foyers V B. Rose souligna que l'an prochain il y aura 20 ans que nous faisons notre entrée dans les barbelés, et que pour célébrer dignement cet anniversaire, il faudra organiser en 1960 le Grand Rassemblement du V B. Ensuite Rose fit appel à l'esprit d'entraide des anciens V B pour assurer le succès de la tombola 1960 que sera lancée en octobre prochain. Notre Caisse de

JOURNÉE BELGE DES STALAGS V

à Bonsecours

(Commune

de Condé-sur-l'Escaut - Nord)
le Dimanche 26 Avril 1959

Les Journées nationales de nos amis belges remportent chaque année un succès mérité. Une réception impeccable, un programme minutieusement établi, une ambiance d'amitié unique, fond de cette journée un souvenir inoubliable. Nous demandons à nos amis de la région du Nord, si sensibles au devoir de l'amitié, de se rendre à Bonsecours. Belges et Français, unis dans le même culte du souvenir, feront de la journée du 26 avril la Grande Fête de l'Amitié et du Cœur.

Adressez dès maintenant votre participation de principe au siège de l'Amicale, 68, Chaussée d'Antin, Paris.

CARNET

Notre ami Pierre Carbonne, P.N. 285, à Vias (Hérault), envoie ses meilleurs vœux à tous les anciens du V B.

Notre ami P. Morlière, percepteur à Thourotte (Oise), n'a pu assister à notre Assemblée générale par suite des élections, mais nous espérons le rencontrer à notre Rassemblement national d'Épernay le 10 mai 1959. Notre ami nous prie de présenter ses Amitiés au Bureau de l'Amicale et d'assurer tous les anciens des Kommandos des environs de Laupheim et de Kirchberg de sa cordiale sympathie.

Notre ami Pontana, 9, rue de la Croix, à Marseille, adresse son

bon souvenir aux anciens du V B et au Bureau parisien. Il envoie ses amitiés aux abbés Muller, Bonnichon et Péry, ainsi qu'aux anciens du Kommando « Tannerie de Tuttlingen » : Soret, Béraud, Didier, Gueyraud, etc...

Notre ami Jean Reynad, 10, rue Porte Tourny, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), nous écrit :

« Mon état de santé étant meilleur, la possibilité de faire quelques heures d'activité m'a été offerte tous les jours, bien qu'une reprise de vie normale après 8 ans d'interruption est chose très dure. Aussi voulant prouver ma reconnaissance à notre Amicale je vous adresserai dans quelques jours ma cotisation, la première depuis mon adhésion que vous avez si généreusement acceptée.

DU V B

A tous merci et unanimité dans la poursuite de l'œuvre entreprise pas vous tous. »

Notre ami Alexis Desnouvaux, à Allianville, par Orquevaux (Haute-Marne), adresse ses meilleures amitiés à tous les anciens de Krauchenwies.

Notre ami l'abbé Armand Perry, curé de Saint-Maurice-sur-Moselle (Vosges), envoie ses meilleurs vœux à la grande famille V B. Rendez-vous à Epinal le 19 avril.

Notre ami Pierre Desforges, 9, rue Bulot, à Vichy (Allier), envoie ses bonnes amitiés à tous ainsi qu'un supplément pour notre Caisse de secours.

(Voir la suite page 4)

Nous rappelons à nos camarades que nos REUNIONS MENSUELLES ont lieu le

1^{er} JEUDI DE CHAQUE MOIS à partir de 18 h. 30 au Siège de l'Amicale Elles sont suivies d'un dîner facultatif.

Prix du dîner : 450 fr.

Nous espérons que nos camarades viendront nombreux, avec leur famille, participer à ces réunions amicales et fraternelles.

En octobre prochain : Grand Rassemblement à Lyon



Textes et...

LES NOUVELLES REGLES DE MAINTIEN DE LA RETRAITE DU COMBATTANT

Un grand nombre de lecteurs nous font part de leur indignation au sujet de la retraite du combattant, supprimée — temporairement, nous en avons l'espoir. — La plupart d'entre eux demandent des précisions sur ce nouveau régime et sur le maintien de la retraite. Voici, à ce sujet, quelques indications.

I. — Bénéficiaires

Désormais il faut être titulaire au titre de la Sécurité Sociale de l'allocation de fonds national de solidarité pour bénéficier de la retraite du combattant :

Par dérogations, le régime et les taux en vigueur à la promulgation de la loi du 30 décembre 1958 sont maintenus intégralement — même s'ils ne sont pas titulaires de l'allocation de fonds national de solidarité, aux invalides de guerre pensionnés à 50 % au moins — aux anciens combattants domiciliés en Algérie ou outre-mer, sans autres conditions. Le régime et les taux de retraite du combattant qui leur sont appliqués sont ceux en vigueur à la date de la promulgation de la loi (31 décembre 1958).

II. — Maintien aux économiquement faibles

Les titulaires de l'allocation aux vieux travailleurs salariés ou de l'allocation spéciale, âgés d'au moins 60 ans et incapables au travail doivent produire une attestation spéciale délivrée par la Caisse de Sécurité Sociale ou par l'organisme qui sert cette allocation ; pour les aveugles ou grands infirmes bénéficiaires de l'aide sociale, il faut fournir une copie certifiée conforme par le maire ou le commissaire de police, de la carte d'invalidité ; pour les bénéficiaires de l'aide sociale aux personnes âgées ou aux infirmes, il faut une attestation délivrée par le maire de la résidence, certifiant que l'intéressé bénéficie bien de l'aide sociale.

La demande de maintien doit être adressée à la caisse chargée du paiement de la retraite du combattant, accompagnée d'une des pièces indiquées, avec nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de la retraite du combattant, numéro du compte bancaire ou postal.

III. — Maintien aux invalides de 50 % et plus

Les invalides à 50 % et plus doivent, eux aussi, faire une demande pour continuer à toucher la retraite du combattant. Cette demande doit comporter : nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro du compte bancaire ou postal, numéro de la retraite du combattant (et non de la carte), numéro de la pension d'invalidité, numéros portés sur le talon trimestriel. Ces demandes sont à adresser, pour Paris et la Seine, à la Paierie générale de la Seine, sous pli affranchi, service R.C., 16 à 18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris (2^e). Dans les départements aux trésoreries départementales, il faudra un certain délai pour que les demandes soient satisfaites. Les sommes dues au 31 décembre 1958 feront l'objet d'un règlement à part qui est en cours.

Robert EGRAZ

(Ex-VI C)

Hôtelier à St-Germain-de-Joux (Ain)

De Père en Fils depuis 1840

Altitude 500 m. (près de Genève)

VOUS INVITE A SEJOURNER DANS SON HOTEL DE CAMPAGNE

30 chambres coquettes et tranquilles avec confort Cuisine au beurre faite par l'hôtelier

Jardins et terrasses ombragés - 2 rivières à truites, 3 lacs et sapins à proximité - Promenades et excursions nombreuses - Air pur et vivifiant

Pension complète, taxes et service compris : de 1.600 à 1.900 fr.

CORDIAL ACCUEIL

TOUJOURS LA RETRAITE DU COMBATTANT

Question qui reste, hélas ! à l'ordre du jour.

Dans les sacrifices imposés aux anciens combattants, je suis de ceux qui ont cru et dit que les mesures prises, « suppression de la retraite du combattant », étaient inopportunes et excessives pour les avantages financiers récoltés, « un gain de quelques milliards », alors que des milliers de milliards représentent le budget de notre pays. Cela valait-il la désillusion des anciens combattants et le mécontentement de ceux-ci ?

Assuré de l'autorité et de la durée, le gouvernement a délibérément assumé le risque d'une impopularité passagère, affirmé de façon provocante qu'il n'avait pas besoin de « flatter l'opinion ». Mais les régimes forts, autant et plus que les autres, ont besoin de l'appui de l'opinion et, lorsqu'une certaine austérité est nécessaire, il est d'autant moins opportun non de la commander avec une rigueur hautaine et impérative, mais plus opportun d'obtenir pour elle, sinon l'enthousiasme, du moins l'élan dans l'effort LIBREMENT consenti.

M. le Président de la République, le général de Gaulle, NE PEUT ADMETTRE, soit dit en passant, que les anciens combattants manifestent contre les décisions d'un gouvernement solidaire des ordonnances, et surtout celle supprimant la retraite du combattant, qui se trouve être pourtant une injustice flagrante.

A priori, il me faut reconnaître, bien que je ne sois pas un chaud partisan « des manifestations de rues », que, ci celles-ci n'avaient pas existées, la décision, ou plutôt l'ordonnance gouvernementale se trouvait purement et simplement entérinée, ce qui est impensable pour la dignité des anciens combattants, et il n'y eut pas de malaise dit « anciens combattants ».

MANIFESTATIONS... Messieurs du gouvernement, mais, depuis 1945, notre organisme ne cesse d'en avoir, bien sûr ; MANIFESTATIONS TOUTES PLATONNIQUES, SANS BRUIT, SANS ECLAT, mais avec une volonté, un désintéressement dont nous pouvons être fiers, car ces manifestations se placent sur le plan « CIVIQUE », notre action, c'est « LE SOCIAL, sous toutes ses formes ». Et notre seul but, à NOUS « AMICALES DES CAMPS » — « DES CENTAINES DE MILLIONS DISTRIBUÉS » depuis 1945.

Nos réalisations, si elles ne sont pas spectaculaires, n'en demeurent pas moins réelles ; elles sont de tous ordres :

— Aide constante, depuis le retour de la

captivité, à nos veuves, nos orphelins suivis souvent jusqu'à la majorité par leur père adoptif ;

— Aide à nos camarades en sana ou à l'hôpital, visites dans les sanatoria ;

— Aide et expédition de colis à nos fils en Algérie ;

— Organisation de colonies de vacances ;

— Placements familiaux gracieusement à nos orphelins ;

— Reclassement de tous ordres ;

— Aide à nos déshérités, à nos nécessiteux, etc., etc...

Notre organisme ne saurait extérioriser ces manifestations, nos idéaux se plaçant au-dessus d'une « publicité tapageuse » et indigne du serment qu'au camp, ensemble, nous avons tous fait : AIDER ET SERVIR CEUX DES NOTRES dans le besoin, REMPLACER CEUX qui ne sont plus ; et c'est pourquoi bénévolement nos camarades, avec dévouement, ténacité, journalièrement, inlassablement, se penchent sur tous les cas complexes qui leur sont soumis.

Tous les ORGANISMES « ANCIENS COMBATTANTS » en général sont sans doute à notre image et leurs activités sociales sont aussi très nombreuses.

Voilà donc le tableau d'honneur qu'il m'est agréable de vous présenter et de défendre ; s'il n'intéresse pas les Pouvoirs Publics, sincèrement je le regretterai, et c'est bien à mon corps défendant que j'ai brossé ce tableau afin de pouvoir vous permettre de constater que le monde « ANCIEN COMBATTANT » n'a pas toujours qu'un PLAN REVENDICATIF, mais tout de même, il y a des limites qu'il eût été bon de ne pas dépasser.

Pour en terminer, le vœu que le formule, puisque la nouvelle Constitution vous désigne pour arbitrer les conflits, veuillez bien accepter, Monsieur le Président de la République, de recevoir une délégation des représentants qualifiés des anciens combattants, réception au cours de laquelle les propos échangés permettraient sans doute de clarifier la situation.

Quant à moi, dans un réglementaire « garde-à-vous », je répons : « A VOS ORDRES, MON GENERAL ».

J. TOUCANE,

Président de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre, Chevalier de la Légion d'Honneur, Carte du combattant n° 655.499.

PRETS INDIVIDUELS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Par circulaire n° 2288, l'Office National fait connaître que l'institution des prêts aux A.C. et V.G. fonctionnera à dater du 1^{er} avril 1959 dans les conditions suivantes :

Les Services départementaux sont chargés de la constitution et de l'instruction des dossiers.

Sur le vu des dossiers ainsi constitués la Commission d'action sociale du Service départemental se prononcera sur l'admission ou le rejet de la demande, le montant du prêt et le délai de remboursement.

Les postulants ont la faculté de former un recours devant l'Office National contre toute décision de rejet de leur demande.

Le mandatement des prêts sera désormais effectué par l'agent comptable central de l'Office National.

Le recouvrement des annuités sera également assuré par l'Office National.

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

Ex-No 5305

Membre de l'Amicale No 513

SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

Cuisines modernes
Eléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats

Prix marqués en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07

Métro : NATION

Circulaire n° 0458/CS et 3004/SDC du 29 octobre 1958 relative au relèvement, à compter du 1^{er} novembre 1958, du montant des pensions, majorations, allocations et indemnités attribuées au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Le décret n° 58-205 du 26 février 1958 (« Journal Officiel » du 27 février 1958, page 2131), pris en application de l'article L.8 bis du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et portant constatation de la valeur du point d'indice de ces pensions et de leurs accessoires, a fixé cette valeur à :

390 fr. à compter du 1^{er} janvier 1958 ;



...Documents

559 fr. à compter du 1^{er} mai 1958 ;

409 fr. à compter du 1^{er} août 1958,

et 418 fr. à compter du 1^{er} novembre 1958.

Les relèvements résultant de la modification de la valeur du point aux 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 1^{er} août 1958, ont donné lieu aux circulaires n° 448/CS du 3 mars 1958, n° 0451/CS du 23 mai 1958 et n° 0453/CS du 9 juillet 1958.

La présente circulaire a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles il sera procédé à l'attribution des nouveaux montants des pensions et de leurs accessoires, résultant de la nouvelle valeur du point fixée à 418 fr. à compter du 1^{er} novembre 1958.

Par circulaire actuellement en cours d'impression, le Ministère des Finances (direction de la comptabilité publique) doit donner toutes instructions utiles aux comptables payeurs pour procéder à l'attribution des nouveaux taux applicables à compter du 1^{er} novembre 1958, à l'occasion du règlement des échéances des pensions et allocations provisoires d'attente, ainsi que des accessoires qui s'y rattachent survenant à compter du 12 décembre 1958.

En ce qui concerne l'indemnité de soins, cette application sera faite à l'occasion de l'échéance du 1^{er} janvier 1959.

Les administrations liquidatrices et les directions des anciens combattants et victimes de guerre devront tenir compte des nouveaux montants applicables au 1^{er} novembre 1958 dans les conditions précisées à la section II et à la section III de la circulaire précitée du 23 mai 1958, sous réserve de remplacer les dates des 30 avril 1958 et 1^{er} mai 1958 figurant dans ce texte par les dates des 31 octobre 1958 et 1^{er} novembre 1958.

La date de jouissance des titres ainsi établis devant être postérieure au 31 octobre 1958, il est peu vraisemblable que ces titres soient mis effectivement en paiement avant le 12 décembre 1958, date à partir de laquelle les comptables supérieurs assignataires procéderont au premier paiement des pensions, compte tenu des nouveaux taux.

Toutefois, dans le cas très exceptionnel où cette situation pourrait se produire, les directions des anciens combattants et victimes de guerre devront veiller à retarder cette mise en paiement jusqu'au 12 décembre prochain (ou 1^{er} janvier 1959 pour l'indemnité de soins).

Pour le ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre et par son ordre : le directeur des pensions : B. AUDRY.

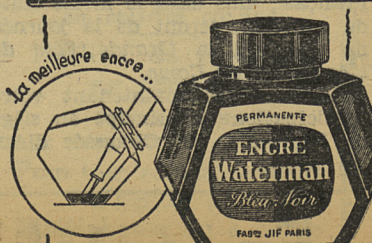
N.B. — L'administration centrale fait procéder, à l'usage des services liquidateurs, au tirage d'une table du modèle précédemment mis en usage qui permettra de calculer rapidement le montant annuel des pensions et accessoires de pension sur la base de la valeur du point applicable à compter du 1^{er} novembre 1958.

Cette table sera de couleur bleue comme la couverture du barème établi par les Finances à l'usage des comptables payeurs.

OFFRE D'EMPLOI

Cherche représentant pour vente d'écrans en bijouterie et horlogerie de Paris. S'adr. à Roger Moitien, ex-XVII B, R. Transversale, Saint-Nicolas, près Granville (Manche).

Waterman

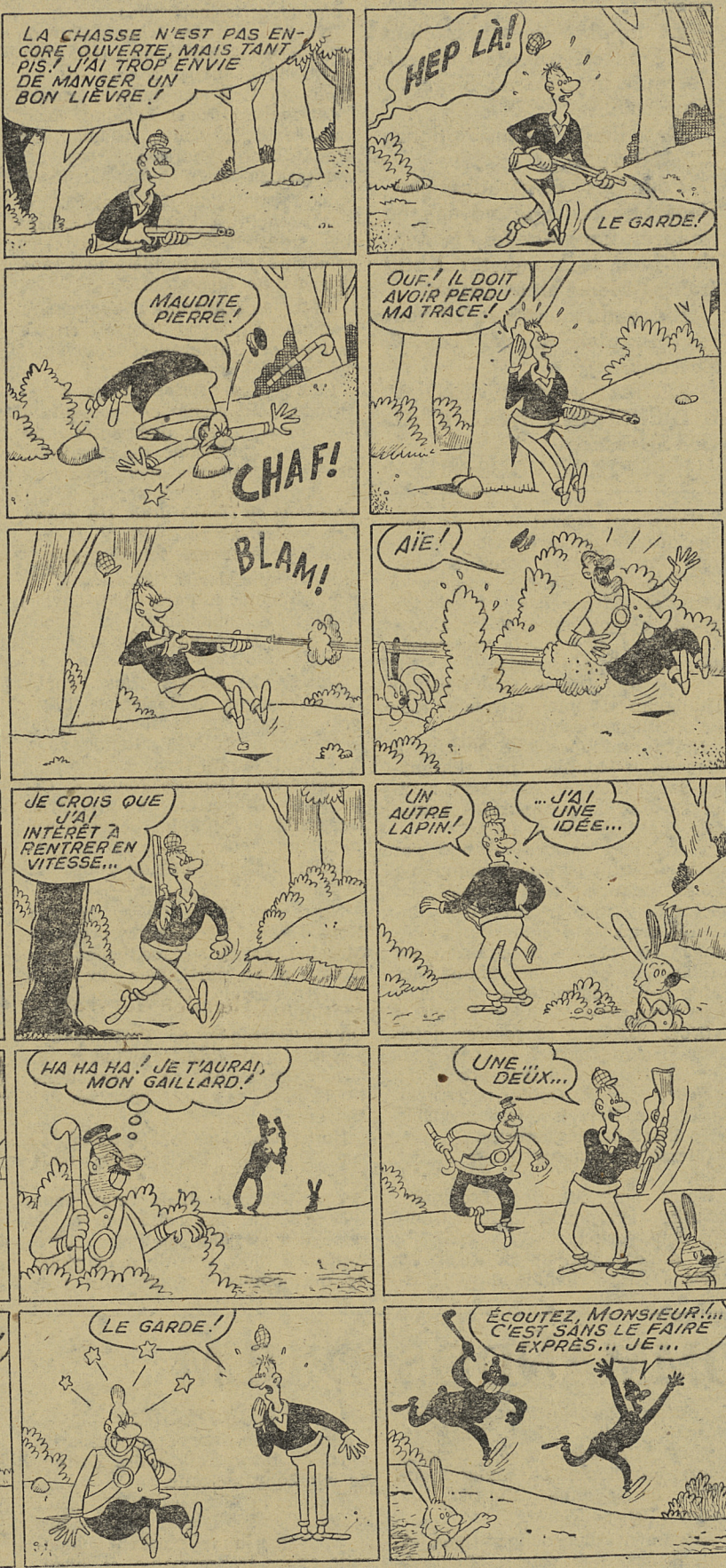


traitée à l'HEXA-fluid

POUR TOUS

Jim Champion braconnier

PAR SERNA



Les aventures de Jim Champion et les aventures des Pieds Nickelés paraissent dans « Joyeuse Lecture »

LE COIN DU BRICOLEUR

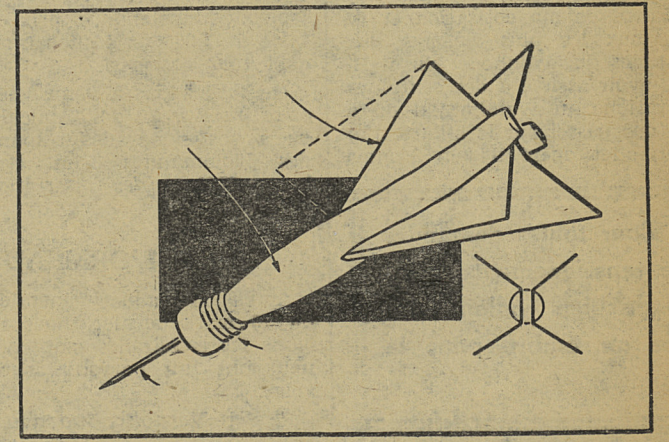
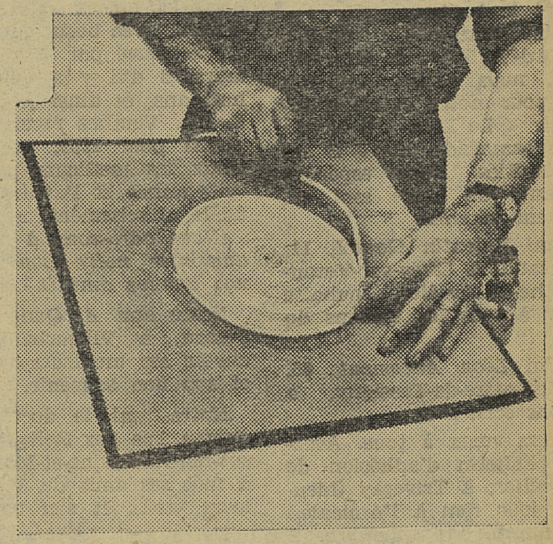
UN JEU de FLÉCHETTES

Ce jeu d'adresse peut être fabriqué en moins de 2 heures. Il ne vous coûtera que quelques dizaines de francs.

Le jeu de fléchettes comporte une cible, que l'on accroche au mur, et naturellement un certain nombre de fléchettes, en général quatre par joueur. Le support de cible, de forme carrée, est constitué par deux panneaux 50 x 50 cm de carton ondulé collés dos à dos. Les ondulations

sont écrasées sur 1 cm de largeur tout autour du carré.

Procurez-vous une quinzaine de mètres de cordon de tirage pour rideaux que vous allez transformer en cible circulaire dans laquelle les fléchettes iront se piquer. Pour cela, partant du centre du panneau en carton ondulé, vous enrou-



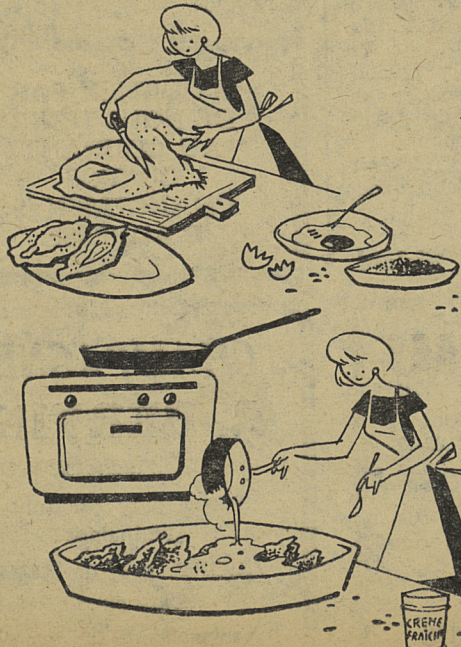
lez le cordon en spires pointives et collées non seulement entre elles, mais sur le fond (voir photo ci-contre). Laissez sécher avant de peindre trois cercles concentriques rouges également espacés ainsi que les diagonales du carré. Les fléchettes sont fabriquées avec des pinces à linge sans ressort comme celles que l'on trouve à la campagne. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous en procurer vous pouvez les confectionner avec des morceaux de bois rond de 25 mm. de diamètre, 12 cm environ de longueur, fendus d'un trait de scie diamétral sur 6 cm. La pointe est la partie piquante d'une épingle de nourrice enfoncée dans la

partie pleine de la pince. Les ailettes sont constituées par deux rectangles 50 x 70 de papier à dessin collés dans la fente du bois, pliés et coupés aux ciseaux une fois secs. Un lest d'équilibrage des fléchettes est ajouté en arrière de la pointe sous forme de quelques spires jointives de fil de soudure à l'étain.

La construction d'un jeu de fléchettes a été publiée par



Pour vous, Madame : POULET À LA MARYLAND



POUR 4 PERSONNES, IL FAUT :
1 POULET DE 1 KG 200 - 50 GR. DE BEURRE OU DE MARGARINE - 1 ŒUF - 1 VERRE DE LAIT - 50 GR. DE CRÈME FRAÎCHE - 1 BOL DE CHAPELURE (OU BISCOTTE ÉCRASÉE).

1. COUPEZ LE POULET CRU EN 6 PORTIONS - 2 AILES, 2 CUISSÉS, 2 BLANCS ATTACHÉS À LA CARCASSE - PASSEZ-LES SOUS L'EAU FROIDE, ÉGOUTTEZ BIEN, SALEZ ET POIVREZ CHAQUE MORCEAU.
2. DANS UNE ASSIETTE CREUSE, BATTEZ L'ŒUF ENTIER. DANS UNE AUTRE ASSIETTE METTEZ LA CHAPELURE. PASSEZ LES MORCEAUX DE POULET SUCCESSIVEMENT DANS L'ŒUF BATTU, PUIS DANS LA CHAPELURE, DE FAÇON QU'ILS SOIENT BIEN ENROBÉS.
3. FAITES CHAUFFER (SANS LAISSER BRÛLER) LES 50 GR. DE BEURRE OU DE MARGARINE DANS UNE GRANDE POÊLE. DÉPOSEZ-Y LES MORCEAUX DE POULET. LAISSEZ DORER À FEU MOYEN, D'UN CÔTÉ, PUIS DE L'AUTRE.
4. METTEZ ALORS LE POULET DANS UN PLAT ALLANT AU FOUR. VERSEZ DESSUS LE LAIT BOUILLANT ET LA CRÈME FRAÎCHE. SALEZ ET POIVREZ. METTEZ À FOUR MOYEN PENDANT 1 HEURE ENVIRON (THERMOSTAT 5). COUVREZ À MI-CUISSON SI NECESSAIRE.



La recette du POULET À LA MARYLAND a été publiée par « CHEZ VOUS » revue mensuelle de CUISINE, ENTRETIEN et DÉCORATION

ATTENTION : Nos lecteurs pourront recevoir gratuitement, sur simple demande, un spécimen de la revue « CHEZ VOUS », en écrivant 43, rue de Dunkerque, Paris (10°)

CARNET

(Suite de la première page)

Notre ami Villenave, Sarcelles-Lochères (Seine-et-Oise), a la grande joie de nous annoncer la naissance de son septième enfant, André-Louis.

(La famille V B prend de l'extension et nous félicitons notre camarade de sa belle constance.)

Notre ami René Galmiche, 2, rue de l'Eglise, Giromagny (Territoire de Belfort), adresse à tous ses meilleurs vœux.

(Nous espérons le rencontrer à Epinal le 19 avril.)

Notre ami Joseph Haab, 38, rue de Lille, Belfort, salue tous les camarades du V B et en particulier Coché, Dantin, Brunaut, Galhié, Couderc, etc... « L'Auberge ».

(Merci du don pour notre Caisse de secours.)

Notre ami Pierre Jacquier, gendarme à St-Pierre-d'Albigny (Savoie), nous envoie ses bonnes amitiés et se rappelle au bon souvenir de ses anciens compagnons de captivité. La retraite est bien-tôt proche et nous souhaitons à notre ami de la passer dans la quiétude et le bonheur.

Notre ami Maxime Leclerc, 123, rue Edouard-Vaillant, à Alfortville (Seine), nous adresse un don généreux pour notre caisse d'entraide. Par « Le Lien » il envoie à tous les camarades du V B ses sincères amitiés. Nous espérons que la santé de notre ami est complètement rétablie.

Notre ami Valentin Gaczol, 11, Cité Mazerand, à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle), souhaite le bonjour à tous les anciens du V B.

Notre ami Léon Ancement, 86, avenue de Latre-de-Tassigny, à Nancy, nous écrit :

« Meilleurs vœux à tous. Avez-vous reçu bulletin d'adhésion de L.-R. L'Huillier, à Triveray (Meuse). (A ce jour rien à l'Amicale.) Je l'ai contacté en septembre, il devait vous écrire. Marcel Urbain, rue de la Primatiale, n° 18, à Nancy, se plaint de ne plus recevoir le journal. Il est en retard.

Au cours de mes tournées j'ai pu rencontrer Shoni à Thiaucourt, Halley à Chaumont et l'abbé Petit à Luxeuil. »

(Le journal adressé à l'adresse ci-dessus nous est revenu à chaque fois avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée ». Mon vieux Léon tu dois mettre cette affaire au clair. La cotisation de notre ami Urbain n'a pas été payée en 1958 et 1959, du fait de cette adresse inconnue.)

Notre ami Jacques Oinville, 122, route de Dieppe à Déville-lès-Rouen, envoie un amical souvenir à tous et en particulier aux membres du Bureau toujours à l'ouvrage.

(Pour eux, merci, Oinville.)

Notre ami Sylvain Graciet, avenue Louis-de-Foix, à Bayonne, envoie un amical bonjour à tous.

Nous sommes heureux de communiquer à ses innombrables amis les nouvelles que nous donne de sa santé notre ancien homme de confiance du Waldho, notre ami l'abbé René Petit, professeur au Petit Séminaire, à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) :

« Envoi de ma cotisation et de mes vœux les plus sincères aux camarades du Waldho et du V B. Après avoir assisté à des centaines d'opérations au Waldho j'ai dû à mon tour passer sur le billard. J'ai été en effet opéré il y a 3 mois

Pour toutes demandes de renseignements, prière de bien vouloir joindre un timbre pour la réponse.

Nos amis lyonnais prévoient d'organiser, dans le courant du mois d'octobre 1959, un **GRAND RASSEMBLEMENT, A LYON**

qui réunira les régions du Sud-Est, de l'Est, du Midi, etc..., en présence, évidemment, des représentants des Amicales Nationales de Paris.

Pour faciliter cette organisation, et pour que se rassemblement ait le maximum de succès, fais, dès maintenant, parvenir ton inscription de principe au responsable :

G. Samèle, Amicale des Stalags V
16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1^{er})

d'une greffe de la colonne vertébrale. C'est la conséquence d'une sciatique, souvenir lointain mais toujours présent et cuisant de la captivité. Je suis à peu près rétabli maintenant et ai repris mon travail au Séminaire où je suis professeur. Bonne et sainte amitié à tous. »

(Tous ceux qui ont connu l'abbé Petit feront comme nous des vœux pour sa complète guérison. Pendant cinq ans, sans défaillance, notre ami a déployé une activité incroyable et un dévouement sans limite. Toujours volontaire pour les tâches les plus ingrates, toujours présent pour une transfusion, notre abbé a sacrifié sa santé pour aider à guérir ses compagnons de captivité. Nous ne devons jamais l'oublier.)

Notre ami Pierre Guidicelli, 103, rue d'Anvers, à Lyon, transmet à tous ses meilleurs vœux et sa bonne amitié.

Notre ami l'abbé Albert Busteau, à Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne), nous écrit :

« Je regrette bien de ne pouvoir prendre une part plus directe à la vivante activité de notre Amicale V B. Toutefois « Le Lien » m'en apporte les fidèles échos, lus, croyez-le bien, avec beaucoup d'attention. J'y retrouve par la pensée les camarades d'il y a quinze ou dix-huit ans, et ainsi je demeure uni à eux. Veuillez recevoir ma cotisation pour 1959, avec tous mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année et l'assurance de mon fidèle attachement. »

(Nous adressons à notre ancien aumônier notre bon souvenir et nos bonnes amitiés.)

Notre ami A. Quay, 80, avenue Piaton, à Villeurbanne (Rhône), envoie ses meilleurs vœux à tous et son bon souvenir.

Notre ami le docteur Maurice Auzias, rue aux Reliques, à Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne), envoie à tous ses amis du V B ses meilleurs vœux et son bon souvenir.

Notre ami Joseph Gaillard, 15, rue de la Roche-Arnaud, Le Puy (Haute-Loire), adresse à tous ses meilleurs vœux.

Notre ami Emile Kastler, 27, rue Gallieni, à Igny (Seine-et-Oise), envoie ses bons vœux à toute la famille V B.

(Un journal adressé à son ancienne adresse parisienne nous était revenu avec la mention « Parti sans laisser d'adresse ». Emoi parmi les fidèles amis de Milo. Ce dernier ne pouvait abandonner ainsi l'Amicale dont il est un des plus ardents supporters. Son chèque vient nous rassurer et nous sommes heureux de transmettre à notre ancienne vedette du chant nos meilleurs souvenirs.)

AUX KOMMANDOS D'ULM

Présents à notre réunion de mars : Pacary et Mme, Batut, Mesgny, Renault, Vailly, Faucheur, Crouta, Rein, Duez, Yvonnet.

Excusés : Blanc, Fillon.
Pour la Journée du 10 mai, à Epernay, de nombreuses inscriptions sont enregistrées au départ de Paris.

Nous rappelons le prix forfaitaire de 3.000 fr. (Autocar et banquet tout compris).

Ne tardez pas à venir vous inscrire au Bureau de l'Amical V B, ou à vos camarades responsables des Kommandos Ulm, Schramberg. Clôture des inscriptions le 30 avril.

SOUS L'ORMEAU

Après l'Assemblée générale V B du 15 mars dernier, nous remercions les camarades empêchés qui nous ont fait parvenir leur pouvoir :

R. Père Vernoux, Marchais, Vail-

GRAND RASSEMBLEMENT V B A EPERNAY

Les camarades parisiens sont avisés qu'un autocar est à leur disposition au Siège de l'Amicale. Départ : 8 heures.

Il sera demandé à chaque participant la somme de 3.000 francs, comprenant le prix du voyage et l'inscription au banquet.

Le nombre de places étant limité on est prié de s'inscrire de toute urgence au Siège de l'Amicale.

Date limite des inscriptions : 1^{er} Mai 1959.

Pour les camarades parisiens effectuant le voyage en voitures individuelles, inscription pour le banquet : 1.500 francs. Même date limite.

Rassemblement : A 10 heures 30, place de la Gare, à Epernay.

LE RASSEMBLEMENT V B D'EPERNAY DOIT ETRE UN SUCCES.
INSCRIVEZ-VOUS VITE !

Notre ami Marcel Weil, 73, avenue des Vosges, à Strasbourg, envoie ses meilleurs vœux à tous.

(Notre sympathique « mère » Weil, providence des dentistes du camp, n'oublie pas notre Caisse de secours et nous le remercions de son geste généreux.)

Notre ami Julien Charpenel, à Taulignan (Drôme), envoie à tous ses meilleurs amitiés P.G.

Notre ami Joseph Ernewein, à Mauraup-le-Montois, par Pargny-sur-Saulx (Marne), envoie ses meilleurs vœux de prospérité à l'Amicale. Le Bauf nous dit :

« Au cours de mes vacances j'ai passé à Villingen, le Waldho n'a guère changé, les barbelés en moins. J'y ai rencontré mon ancien patron, le docteur Peter. Villingen a beaucoup changé, les faubourgs sont méconnaissables tant les constructions nouvelles sont nombreuses. Amitiés à tous. »

(Nous espérons rencontrer notre ami Jo à la Journée internationale d'Epernay le 10 mai prochain.)

Notre ami R. Cablé, percepteur à Ligny-en-Barrois (Meuse), envoie à tous ses bonnes amitiés.

(Merci pour notre Caisse de secours.)

Notre ami Maurice Lecompte, sabotier à Vernontes (Maine-et-Loire), nous écrit :

« Amical bonjour à tous les anciens des Kommandos Mess-

kirch-Sigmaringen Laiz, et Engelhires. Afin de faciliter les regroupements régionaux que vous préconisez, ne pourriez-vous dans « Le Lien » donner par région la liste et adresse des amicalistes. Des contacts pourraient être pris au cours de promenades ou déplacements ? »

(La question est à l'étude et dès que notre journal aura repris son rythme normal nous ferons paraître des listes par département. Nous croyons nous aussi au bien-fait de cette parution.)

Notre ami Jules Schoni, Café du Commerce, à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle), envoie à tous les anciens du V B son amicale pensée.

Notre ami Roger Legland, Ecole maternelle, avenue Gounod, à Douai (Nord), adresse à tous ses salutations les plus amicalistes.

Notre ami Paul Liégeon, 93, rue Saint-Martin, à Vesoul (Haute-Saône), transmet à tous ses vœux les meilleurs et particulièrement aux anciens de Messkirch.

Notre ami Antoine Ciamarchi, à Pietranero, Bastia (Corse), envoie à tous ses camarades de toujours ses vœux les plus sincères.
(Merci pour notre Caisse d'entraide. Signalons en passant à nos amis corses que notre ami Langevin, président de l'Amicale, espère cette année aller dans l'île de Beauté. Nos amis corses seront prévenus en temps utile. Un grand rassemblement corse du V B doit déjà être envisagé pour cet été.)

Notre ami Louis Marsallon, 11, rue Alphand, à Paris (13^e), envoie à tous les amis connus et inconnus du V B ses vœux les plus sincères.

Notre ami Marcel Rivat, route de Deycimont, à Lépanges (Vosges), adresse son meilleur souvenir à tous ceux du V B. Rendez-vous à Epinal le 26 avril.

Notre ami Georges Jonas, 4, Cité des Bingottes, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle), envoie ses meilleurs vœux à tous et en particulier aux copains du camp de Mengen.

Notre ami Bertie Guéry, 58, rue Notre-Dame, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), envoie ses meilleurs vœux à tous et en particulier aux amis du Kommando Chiron-Barraque, Tuttlingen.

Notre ami Célestin Foulon, 9, rue Châteaudun, à Nouzonville (Ardennes), adresse son amical souvenir à tous les V B.

Notre ami Lucien Chevalier, 5, rue Danville, Paris (14^e), nous écrit :

« A tous mes bons vœux pour 1959. Ci-joint ma cotisation et le reste à l'entraide de notre chère Amicale. Mon travail m'empêche de me joindre à toutes vos réu-

DU V B

nions et manifestations le dimanche et vous prie de m'excuser de ne pas me joindre à vous tous aussi bien qu'aux camarades de Schramberg et cela depuis 3 ans. Viendra un jour où je pourrai comme avant être toujours à toutes vos réunions. Prospérité à notre Amicale V B. »

(Nous remercions Chevalier de ses bons vœux. Mais quand une Amicale a la chance de compter de tels amis dévoués son avenir est largement assuré.)

Notre ami Robert Chaube, 90, rue Garibaldi, à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), envoie son amical souvenir à tous et particulièrement à ceux de Balingen.

Notre ami Roland Cormontagne, 62, rue D.-Casanova, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise), envoie son bon souvenir à tous.

Notre ami René Siebert, 15, rue Lebel, à Vincennes, vient d'adhérer à notre Amicale.

(Nous saluons l'ancien de Kloster Kasern et remercions notre ami Rysto de lui avoir appris notre existence.)

Notre ami Jean Bresson, à Gemingoutte, par Wisembach (Vosges), envoie ses meilleures amitiés à tous, aux amis de Spaichingen et à l'abbé Chambrillon.

(Nous adressons à notre ami nos meilleurs vœux de complet rétablissement.)

Notre ami Joseph Thépault, chef de gare de Saint-Georges-Motel (Eure), envoie ses amitiés et ses meilleurs vœux à tous les anciens V B.

Notre ami Roger Ronfaut, 50, rue de la Monnaie, à Troyes (Aube), adresse ses cordiales amitiés aux membres de l'Amicale.

Notre ami Jean Tanguy, 48, rue Ch.-Dupont, à Auchel (Pas-de-Calais), envoie ses meilleurs vœux et son amical bonjour à tous.

(Verrons-nous notre ami et Mme Tanguy à Epernay ?)

Notre ami Pierre Durand, E.-M. des F.A.R., Intendance à Rabat (Maroc), adresse ses vœux cordiaux à tous en même temps qu'une remarque pertinente sur la nécessité de publier chaque fois le numéro de C.C.P. de l'Amicale.

(D'autres camarades nous ont déjà fait cette remarque. Mais nous étions en pleine période de réadaptation en ce qui concerne notre journal et pendant trois ou quatre mois, il faut bien vous l'avouer, nous avons un peu « nagé ». Tout étant rentré dans l'ordre normal vous continuerez à lire notre C.C.P. dans le titre du « Lien ». Merci à nos amis de leurs utiles observations.)

Notre ami Pierre Fournet, 46, route de Noyon, à Roye (Somme), nous envoie avec sa cotisation un supplément pour notre Caisse d'entraide. Il adresse ses souhaits les plus sincères et ses bonnes amitiés à tous.

Notre ami André Palisse, directeur de travaux, 5, rue Besançon, à Oran, adresse ses meilleurs vœux de santé et de courage à l'Amicale pour une longue existence.

Notre ami Roger Kleiser, 12, rue Brochant, Paris (17^e), envoie un supplément pour notre Caisse d'entraide et ses bonnes amitiés à tous.

Notre ami Enzo Venturelli, 61, rue du Lieutenant-Ricard, à Châtou (Seine-et-Oise), envoie à tous ses cordiales amitiés ainsi qu'un supplément pour notre Caisse d'entraide.

N'OUBLIEZ PAS DE NOUS TENIR AU COURANT DE VOS CHANGEMENTS D'ADRESSE

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

CABINET DUREY (Membre du V B. N° 2771)

1, rue de l'Aqueduc PARIS (10^e) - Nord 88-59

GARANTISSEZ-VOUS contre tous les accidents, pour quelque cause que ce soit

et où que ce soit

INTERROGEZ-NOUS

A tous cordialement.

L. Vialard.

Pensez à ceux qui sont sur des lits d'hôpital depuis douze ans.

Ils comptent sur nous.

Aidez-nous.